



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le

ID : 059-215906082-20251203-DCM2025_6_5-DE

S2LO

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 03/12/2025 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 15
<u>Date de convocation</u> 26/11/2025
<u>Date d'affichage en ligne</u> 04/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.
Étaient présents (12) : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Marie GUILLAUMON, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, M. Aurélien WAUTIER, MME Catherine WITASSE

Avaient donné pouvoir (3) :

MME Christel GRATTEPANCHE donne pouvoir à MME Marie GUILLAUMON
MME Joselyne GILLERON donne pouvoir à M. Aurélien WAUTIER
M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à M. Hubert CARPENTIER

Absent(s) excusé(s) (0) :

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Jean FAURE

Numéro interne de l'acte : DCM 2025/6/5

Thème : finances / Décisions budgétaires

OBJET : DUREE AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° DCM 2023/6/2 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2024.

Cette délibération prévoyait, outre le changement de norme comptable, la mise en place de l'amortissement des biens uniquement pour les subventions d'équipement versées.

Monsieur le Maire propose au Conseil de préciser que les subventions d'équipement versées inférieures à 1 000 € seront amorties sur une année. La subvention est ensuite sortie de l'actif de la commune.

Le Conseil, à l'unanimité, décide que les subventions d'équipements versées inférieures à 1 000 € seront amorties sur une année.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Jacques DOMAS

Le Président de séance,
Jean FAURE